

Le Woippyzien

Mensuel d'information



p.3,4&5
Dossier Spécial
8 mars
**Journée internationale
des Droits des Femmes**

Au sommaire :

P2 / L'évènement :
La Journée mondiale du bonheur
et du bien-être

P3 / Dossier : Joyeuse fête de la femme !

P4&5 : Portraits
Ces femmes dynamiques
qui font bouger Woippy

P6&7 / L'Agenda

P8 / État-civil / Divers



C'EST QUOI LE BONHEUR POUR VOUS ?

Le dimanche 20 mars aura lieu la **Journée mondiale du bonheur et du bien-être**.
Même s'il est difficile de donner une définition de cette notion abstraite,
on sait à peu près à quoi il ressemble et ce même si nous avons des attentes différentes.



Le 12 juillet 2012, l'Assemblée générale des Nations unies a proclamé le 20 mars la Journée mondiale du bonheur et du bien-être. Ainsi l'Organisation des Nations Unies reconnaît le bonheur et le bien-être comme une aspiration universelle et pense que le bonheur devrait être pris en compte comme un objectif politique. Et hasard du calendrier, cette année cette journée tombera le jour du printemps. Nous avons donc de grandes chances que le 20 mars le soleil soit au rendez-vous pour cette journée placée sous le signe du bonheur. Cette décision relève d'une initiative du Bhoutan, le pays connu pour préférer depuis les années 70 l'indice de Bonheur National Brut au PNB classique. Au sud de la Chine, blotti aux pieds de l'Himalaya, un pays fait figure de leader

du bonheur dans le monde : le Bhoutan. Ouvert au tourisme depuis 1974 et à Internet depuis 1999, il met l'accent sur la préservation de sa culture et sur le bien-être de ses habitants. La priorité est accordée à la joie du peuple et non au développement économique. Aussi le Bhoutan a-t-il créé l'indice du bonheur national brut, fondé sur quatre critères fondamentaux : la sauvegarde de l'environnement, un développement économique et social, durable et équitable, une saine gouvernance et la préservation et la promotion de la culture traditionnelle. L'évaluation du bonheur des Bhoutanais est calculée sur 72 critères de mesure, comme la vitalité communautaire, la santé psychologique ou l'utilisation de son temps. Quel est le pays le plus heureux du monde ? Selon le classement publié chaque

année par l'ONU dans son rapport sur le bonheur le pays où les gens sont le plus heureux est la Finlande. Grande première cette année, l'organisation se penche sur le degré de bien-être des immigrés dans les pays sondés : la Finlande se classe numéro 1 à nouveau. D'autres pays scandinaves se trouvent sur le podium, une tendance qui dure depuis plusieurs années. Alors pourquoi les Finlandais sont-ils si heureux ? Grâce à l'égalité hommes-femmes, leur confiance dans les institutions, la qualité de vie, les prestations sociales ou encore la tolérance religieuse. Les Français, qui peinent à avoir confiance en leur avenir se positionne 23^{ème} au palmarès mondial du bonheur. Mais finalement le bonheur n'est-il pas l'absence de malheur(s) ?

Et pour vous ?



Lydie (37 ans)

« Je ne suis pas très compliquée. Pour moi le bonheur, c'est être avec les gens que j'aime. Dans l'immédiat, ce serait que cette pandémie soit définitivement terminée, qu'il n'y ait plus de restriction et que nous retrouvions la vie d'avant ».



Lucienne (75 ans)

« Pour moi, le bonheur c'est être content de ce que l'on a sans être blasé. Mais c'est surtout se retrouver en famille. Je suis comblée quand je suis avec mes deux garçons et quatre petits-enfants. Évidemment le bonheur c'est d'être en bonne santé ».

Michèle (79 ans)

« Le bonheur s'est être en paix avec soi-même et avec son entourage. Mais c'est aussi profiter des moments qui s'offrent à nous, vivre au jour le jour. L'argent ne fait pas le bonheur mais il y contribue. Avoir la santé fait partie des critères du bonheur. Avec la crise sanitaire, nous sommes obligés de vivre au jour le jour. Finalement, le bonheur c'est une addition de petites choses ».



Annette-Virginie (48 ans)

« Mon premier bonheur c'est d'avoir eu des enfants. Le bonheur c'est aussi être en bonne santé, voir les gens qui m'entourent heureux. Ma recette du bonheur c'est de garder ma joie de vivre, aimer les autres, rire, chanter et danser ».



JOYEUSE FÊTE DE LA FEMME !

Ce mardi 8 mars, aura lieu la **Journée internationale des Droits des Femmes**.
Savez-vous quelle est l'origine de cet hommage annuel ? À quoi sert-il ?
Le **Woippygien** vous éclaire sur le sujet.



Tout au long de l'année, les Nations Unies célèbrent près de 200 journées et semaines internationales. La Journée internationale des Droits des Femmes, également appelée Journée internationale des Femmes, en fait partie. L'objectif de ce jour bien particulier est non pas de célébrer les femmes mais d'inciter à la parité entre les sexes, de mettre en lumière la lutte des femmes pour l'égalité de leurs droits, mais aussi leurs réalisations dans les domaines économiques, politiques, culturels et sociaux. Mais quelle est l'origine de cette journée-hommage ? Les Nations Unies ont officialisé la journée du 8 mars en 1977. Toutefois, cette journée puise ses origines dans l'histoire des luttes ouvrières et des manifestations de femmes au tournant du 20^{ème} siècle en Amérique du Nord et en Europe. À partir de 1909, les

États-Unis, sous l'impulsion de femmes socialistes américaines, décident d'organiser chaque année, le dernier dimanche de février, une « Journée nationale des femmes » (*National Woman's Day*) pour célébrer l'égalité des droits civiques. C'est lors de la deuxième conférence internationale des femmes socialistes, en 1910 à Copenhague, que Clara Zetkin, journaliste et militante allemande, appelle les « femmes socialistes de tous les pays » à organiser chaque année une Journée internationale des Femmes. Elle est célébrée dès le 19 mars 1911 en Autriche, Allemagne, Danemark et en Suisse. En Russie, une Journée internationale des ouvrières est célébrée le 3 mars 1913 puis le 8 mars 1914. Lors du 8 mars 1917 (23 février 1917 selon le calendrier julien en vigueur dans le pays à ce moment-là), des femmes manifestent dans les rues de Petrograd devenue Saint-Péters-

bourg pour exiger le pain et la paix. Cette manifestation marque le début de la révolution russe et la date du 8 mars sera officiellement célébrée en Union soviétique à partir de 1921. Après la Seconde Guerre mondiale, le 8 mars est célébré dans de nombreux pays. C'est donc il y a 35 ans que les Nations Unies officialisent la Journée internationale des Femmes, incitant ainsi tous les pays du monde à fêter les droits des femmes. Savez-vous depuis quand cette Journée est célébrée en France ? C'est en 1982, sous l'impulsion d'Yvette Roudy, ministre déléguée aux Droits des Femmes, que notre pays reconnaît le 8 mars comme Journée internationale des Droits des Femmes. Le 8 mars 1982 est marqué par de nombreuses manifestations dont le point fort est la réception donnée à l'Élysée et le discours du Président de la République François Mitterrand. Il reçoit à cette occasion 450 femmes, représentant les milieux socio-professionnels et les associations et annonce plusieurs mesures en faveur des droits des femmes. Sachez que chaque année, les Nations Unies fixent un thème de cette Journée. Cette année, cette Journée aura pour thème « **L'égalité aujourd'hui pour un avenir durable** » - et ce en reconnaissance de la contribution des femmes et des filles du monde entier qui mènent l'offensive quant à l'adaptation et la réponse aux changements climatiques et à leur atténuation, en faveur de la construction d'un avenir plus durable pour toutes les personnes.

En France, 15 dates clés sur les Droits des Femmes

1920 : les femmes peuvent adhérer à un syndicat sans l'autorisation de leur mari.

21 avril 1944 : l'ordonnance du 21 avril du Gouvernement provisoire de la République française installé à Alger accorde le droit de vote et l'éligibilité aux femmes.

13 juillet 1965 : les femmes peuvent exercer une activité professionnelle sans l'autorisation de leur mari et ouvrir un compte en banque à leur nom propre. S'ajoute l'interdiction de licencier une femme enceinte et pendant les douze semaines suivant l'accouchement.

4 juin 1970 : la loi relative à l'autorité parentale conjointe modifie le Code civil et substitue l'autorité parentale conjointe à la puissance paternelle : « les deux époux assurent ensemble la direction morale et matérielle de la famille ».

22 décembre 1972 : une loi pose le principe de l'égalité de rémunération entre les hommes et les femmes.

17 janvier 1975 : la loi autorisant l'interruption volontaire de grossesse (IVG) dite loi Veil, est promulguée.

23 décembre 1980 : la loi relative à la répression du viol en donne une définition précise et le reconnaît comme un crime.

31 décembre 1982 : la loi relative à la couverture des frais afférents à l'interruption volontaire de grossesse non

thérapeutique, instaurant le remboursement de l'avortement par la Sécurité sociale est promulguée.

13 juillet 1983 : la loi du 13 juillet (dite loi Roudy) réforme le Code du travail et le Code pénal et établit l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes.

27 janvier 1993 : promulgation de la loi portant diverses mesures d'ordre social, qui crée notamment un délit d'entrave à l'IVG et supprime la pénalisation de l'auto-avortement.

18 octobre 1995 : création de l'Observatoire de la parité entre les femmes et les hommes, remplacé en 2013 par le Haut Conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes.

14 mars 2007 : mise en place du 3919, numéro de téléphone national unique destiné aux victimes et aux témoins de violences conjugales.

7 octobre 2016 : la loi pour une République numérique crée un délit d'atteinte à la vie privée à caractère sexuel.

Octobre 2017 : libération de la parole après l'affaire Weinstein. Des milliers de femmes racontent sur Twitter le harcèlement et les agressions sexuelles dont elles ont été victimes.

3 août 2018 : création d'une infraction d'outrage sexiste pour réprimer le harcèlement dit de rue.

DOSSIER

CES FEMMES DYNAMIQUES QUI FONT BOUGER WOIPPY

**Ce 8 mars, c'est la Journée internationale des Droits des Femmes.
Le Woippycien est allé à la rencontre de femmes dynamiques, attachantes et tenaces
qui bougent et qui s'investissent (ou qui se sont investies) à Woippy.
Histoire de leur rendre un hommage plus que mérité.**

Kheira Nouri

Présidente de la MJC Boileau-Prégénie-
Centre social Foyer Saint-Eloy :

**« Si on a un but, un rêve,
il faut tout faire pour y arriver »**



Son visage est connu de tous les Woippyciens. Voilà presque quatre décennies qu'elle habite la commune. Kheira Nouri a grandi dans un foyer aimant dans une fratrie de quatre enfants – elle est la seule fille. « *Même si mes parents auraient préféré que je reste à la maison, j'ai toujours voulu gagner ma vie pour ne dépendre de personne car dans la vie on ne sait pas ce qui peut se passer, un divorce, un décès* », explique Kheira, mariée et maman de deux enfants, une fille de 22 ans et un garçon de 19 ans. Jeune, Kheira était passionnée de stylisme. Elle avait un don mais il était difficile pour ses parents de payer des études dans une école à Paris. Qu'à cela ne tienne. Kheira est déterminée à voler de ses propres ailes. Elle suit une formation avec la Mission locale. Elle trouve un stage dans un magasin d'articles de sport de Metz qui l'embauche. Elle y restera 7 ans. Kheira décide de reprendre ses études et passe un Bac Pro tout en travaillant. Puis direction ensuite l'entreprise Faure & Machet où elle y restera 12 ans jusqu'à sa fermeture. Elle est employée depuis quelques années chez Age Logistique où elle a une belle carrière. Elle est très investie à Woippy depuis de nombreuses années. « *J'ai un lien très fort avec la ville* ». Kheira mène une vie active, entre son mari, ses enfants qui vivent toujours à la maison, son activité professionnelle et son investissement sans faille au sein de la MJC. Et elle est loin d'avoir envie d'arrêter. Et c'est tant mieux car on a besoin d'elle.

Que représente pour vous le 8 mars ?

« *Cette journée est très importante car pour moi elle est synonyme d'émancipation des femmes, des droits qui leur sont octroyés. Grâce à cela, nous pouvons vivre sans restriction* ».

Quel est votre modèle féminin ?

« *La femme que j'admire le plus est sans conteste Coco Chanel qui n'a pas hésité à casser les codes pour réaliser ses rêves et créer sa maison de haute couture* ».

Sylvie Boshart

Présidente du Judo Club de Woippy

C'est un petit bout de femme sympathique et plein d'entrain. Woippycienne depuis toujours, Sylvie Boshart a un lien très fort avec notre commune. Mariée et maman de deux enfants, Sylvie a toujours su ce qu'elle voulait : « *J'ai toujours voulu travailler, avoir un lien social, tisser des liens. J'ai la chance que mon mari m'a toujours soutenue* », explique Sylvie qui a pratiqué le judo pendant vingt ans. Coté professionnel Sylvie avoue « *avoir un parcours atypique* ». Elle commence à travailler alors qu'elle n'a que 16 ans. Père mêle elle obtient un CAP vente, fait un TUC (travail d'utilité collective), travaille au centre Alpha de Plappeville, à la mairie de Metz, et depuis deux ans au Conseil régional. À côté de cela, Sylvie est présidente depuis une quinzaine d'années du Judo Club de Woippy qui recense une soixantaine de licenciés. Elle gère donc parfaitement vie professionnelle, associative et familiale : « *En plus du reste, j'aide mon fils qui vient de monter sa société de transport* ». Mais Sylvie aime ça, se dit « *être hyper active et avoir besoin de voir du monde, d'échanger, de donner et de partager* ». Cependant Sylvie garde du temps pour elle : « *Je marche beaucoup et vais à la salle de sport* ». Elle entend s'investir, dans la mesure du possible, encore longtemps dans la vie associative woippycienne. Et c'est tant mieux.



Que représente pour vous le 8 mars ?

« *Pour moi, c'est une journée comme une autre. Je ne suis pas militante mais les droits de la femme sont très importants car aujourd'hui j'ai l'impression que c'est compliqué et même que l'on régresse* ».

Quel est votre modèle féminin ?

« *Mon modèle de femme est Simone Veil. Elle a tant apporté aux femmes et fait pour elles comme l'obtention du droit à l'avortement* ».

Joëlle Doub :

« Je suis très attachée à la ville de Woippy »



Son visage est connu de tous les Woippyciens. Elle a travaillé pendant 40 ans dans la commune et s'y investit encore beaucoup. « *En 1975, je rentre au collège Jules Ferry. L'année suivante, j'intègre l'école Paul Verlaine* ». Elle y enseignera le français aux enfants primo arrivants jusqu'en 1992, où elle sera nommée directrice de l'école Paul Verlaine 1 qui fusionnera avec l'école Paul Verlaine 2. Joëlle en sera la directrice jusqu'en 2005 où elle occupera les mêmes fonctions à l'école Pierre et Marie Curie. Puis départ en retraite en 2012. Joëlle est très fière d'un

des projets qu'elle a menés à terme : « *Avec Olivier Jansen, directeur de l'école de musique, nous avons constaté qu'à l'école il n'y avait pas d'enfant des quartiers Est de la ville. Nous avons parié que l'apprentissage de la musique pouvait améliorer les résultats scolaires. Dans le cadre de la politique de la Ville, le dispositif de l'Orchestre à l'Ecole est né en 2006* ». Ce projet existe toujours et a pris de l'ampleur puisqu'une classe CHAM a ouvert au collège Jules Ferry. Joëlle mène une retraite active et est toujours investie : elle est secrétaire de la Société d'Histoire de Woippy, accompagne toujours les enfants aux cérémonies patriotiques de Woippy, fait partie du Souvenir français. « *J'interviens également à l'école Jacques Prévert pour une action intitulée Passeport pour la vie dont le but est d'œuvrer pour l'égalité filles/garçons* ». Joëlle aime croiser d'anciens élèves et échanger avec eux. L'ancienne enseignante a dû laisser évidemment un excellent souvenir.

Que représente pour vous le 8 mars ?

« *C'est une journée très importante car la cause féminine doit être rappelée. Tout n'est pas gagné et il y a encore beaucoup de choses à faire comme par exemple l'égalité de salaire entre hommes et femmes ou la place des femmes dans les instances dirigeantes* ».

Quel est votre modèle féminin ?

« *Simone Veil à cause de son histoire personnelle, de tout ce qu'elle a fait pour les femmes et aussi de son lien fusionnel avec son mari. Elle est d'ailleurs enterrée au Panthéon à ses côtés* ».

DOSSIER

Maggy Nass :

« Les hommes et les femmes sont complémentaires »



Elle est aussi dynamique que franche, aussi altruiste que déterminée. Maggy Nass ne mâche pas ses mots et aime à raconter anecdotes et souvenirs. Toujours très active, cette professeure de sciences naturelles de formation a été dans l'enseignement durant 42 ans dont la moitié dans des quartiers prioritaires. Elle enseigne durant 15 ans à Hagondange. Puis direction l'Alsace où elle passe 20 ans. En 1989, elle est nommée principale adjointe au collège Taison de Metz. En 1994, elle arrive à Woippy où elle sera principale au collège Jules Ferry jusqu'en 2005, année de son départ en retraite. « J'ai été dans l'enseignement pendant 42 ans dont 22 dans l'enseignement prioritaire », précise Maggy Nass. Alors qu'elle aurait pu mener une retraite paisible bien méritée tant elle s'est

investie sans compter auprès des enfants, Maggy a fait le choix de continuer à être active : « J'ai été déléguée du médiateur de la République, devenue ensuite défenseur des droits, de 2005 à 2020 ». Entre 2005 et 2020, elle fait partie du programme de Réussite éducative à Woippy. Dans le cadre d'un projet municipal, des enfants en grande difficulté sont pris en charge. Pas moins de 24 dispositifs différents ont été mis en place pour les enfants de la maternelle au primaire comme l'aide aux devoirs, l'apprentissage de la lecture ou l'aide aux parents. Entre 1997 et 2000, elle avait un rôle actif dans le dispositif intitulé « Hommes dans la cité » dont l'objet était de sensibiliser les pères à leurs responsabilités dans l'éducation de leurs enfants. Maggy Nass reconnaît que toutes ses années woippyennes l'ont « profondément marquée malgré une lourde charge de travail ». Son implication sans faille lui a valu d'être épinglée de la Légion d'Honneur, d'abord Chevalier en 1997 puis Officier en 2012. Une distinction amplement méritée pour cette femme de tous les combats et de nombreuses causes.

Que représente pour vous le 8 mars ?

« Cette journée n'est pas particulièrement importante. Je ne suis pas d'accord avec le terme égalité hommes/femmes. Je dirais que hommes et femmes sont complémentaires mais pas égaux ».

Quel est votre modèle féminin ?

« Simone Veil car c'était une femme remarquable qui n'a pas eu peur de prendre des décisions et d'aller jusqu'au bout ».

Zana Basha :

« La France est mon pays de cœur, mon pays d'adoption »

Zana Basha vit au cœur du quartier Boileau-Prégénie dans un appartement chaleureux et aménagé avec goût. Elle parle très bien le français. Le 13 janvier 2009, elle quitte son Kosovo natal avec son mari Bajram et leurs trois garçons. Leur pays est en guerre. « Tout laisser a été très difficile pour nous ». La famille arrive à Metz et loge à l'hôtel dans un premier temps. « Nous ne parlions pas un mot de français et étions demandeurs d'asile », se souvient Zana qui dès son arrivée, suit des cours de français.

« Je voulais absolument apprendre la langue pour m'intégrer ici et surtout travailler ». Sa ténacité la récompensera puisqu'elle décrochera son DILF (diplôme initial de langue française) et DELF A1 (diplôme d'études en langue française). Zana va très vite s'insérer sur le marché du travail. Cinq ans après son arrivée en France, elle obtient sa nationalité française. Son mari et ses garçons également. « C'était un magnifique moment, la France est mon pays de cœur, mon pays d'adoption ». Depuis 2014, elle fait partie de la société Onet (société de nettoyage) et est aussi aide à domicile. « Si on ne travaille pas, on n'est rien », martèle Zana qui a tout fait pour s'occuper de sa famille et élever ses garçons auxquels elle a transmis ses valeurs. Père mêle, Zana aime travailler, être au contact de personnes âgées, s'occuper de ses cinq petits-enfants, échanger, apprendre toujours et encore. Elle est un magnifique exemple d'intégration et la preuve que si l'on se bat on arrive à ses fins et à réaliser ses rêves. Bravo Zana.

Que représente pour vous le 8 mars ?

« Cette journée est très importante. Au Kosovo, la Journée des Droits des Femmes est aussi fêtée que Noël. Les femmes reçoivent des cadeaux et ne travaillent pas. Chaque année, mon mari et mes garçons m'offrent quelque chose ».

Quel est votre modèle féminin ?

« J'admire beaucoup Nouria Yahi-Boggio, directrice régionale aux Droits des Femmes et à l'égalité ».



Delphine Tirlicien-Guehl :

« Avec la section handball du collège, nous essayons que l'adolescente concilie sport, études et vie personnelle »



C'est la professeure d'EPS qu'on aimerait tous avoir. Native de Metz, Delphine Tirlicien-Guehl exerce son métier d'enseignante au collège Jules Ferry depuis 9 ans. Elle concilie parfaitement bien sa vie de maman, (elle a un garçon de 11 ans et une fille de 6 ans), sa vie d'épouse et sa vie professionnelle. Sportive depuis son plus jeune âge, elle commence le handball à 9 ans en ne perdant pas de vue ses études. Elle commence à Marly puis direction le Metz handball avec un pôle au lycée Robert Schuman. Elle suit une scolarité sans embûche et intègre la faculté UFR Staps pour devenir professeure d'EPS. Ce qu'elle réussit en décrochant le concours. Ses performances de handballeuse de haut niveau font pâlir plus d'un. Delphine peut se targuer d'être dix fois championne de France, d'être arrivée 4^{ème} aux JO d'Athènes en 2004, d'être 5^{ème} au Championnat du Monde en 2007. Il y a six ans, elle crée une section féminine de handball au collège Jules Ferry avec la principale de l'époque, Hélène Dallet. « Cette section s'adresse aux collégiennes de la 6^{ème} à la 3^{ème} qui en plus de leurs heures d'EPS font 3 heures de handball par semaine », précise Delphine. Cette année, une trentaine de collégiennes, encadrées donc par la jeune femme, participent à cette section et ont de beaux projets. Le 5 mai prochain, direction Paris pour ces jeunes handballeuses et Delphine : « Nous allons visiter la maison du handball, la ville ainsi que des installations en cours en vue des JO de 2024. Puis nous irons voir le match masculin PSG/Montpellier ». C'est grâce à des femmes comme Delphine que les choses évoluent, que les choses bougent et que les femmes ont toute leur place dans le sport. Juste merci !

Que représente pour vous le 8 mars ?

« C'est évidemment une journée importante car il est difficile pour une femme de concilier vie professionnelle et vie privée surtout quand elle a des enfants. Il y a encore des progrès à faire en matière de représentation de la femme ».

Quel est votre modèle féminin ?

« C'est difficile de choisir. J'admire beaucoup Marie-Amélie Le Fur, athlète et présidente du Comité paralympique et sportif français. Elle est porteuse de handicap et a fait beaucoup pour promouvoir la mixité et la diversité dans le sport. Coup de chapeau aussi pour Nadjalem Myaro, présidente de la Ligue féminine de handball qui s'est battue pour que les sportives de haut niveau puissent être en congé de maternité sans rompre leur contrat ».

RENCONTRE/CONCERT



Concert apéro à partir de 19h00 dans le hall de l'Atrium par les élèves des différents ateliers Jazz des écoles de musique et conservatoires partenaires :

- Le conservatoire de Metz Eurométropole
- Le conservatoire de Thionville
- L'Union de Woippy

Vendredi 4 mars 2022
JEAN-CHRISTOPHE CHOLET 4TET

Jean-Christophe Cholet : Piano
Matthieu Michel : Bugle
Didier Ithursarry : Accordéon
Heiri Känzig : Contrebasse

Jean-Christophe Cholet et Matthieu Michel ne cessent de se croiser avec à chaque fois une complicité intacte et un profond respect du travail de l'autre. La complémentarité du duo illustre l'évidence de la collaboration, capable d'habiller l'espace avec peu de notes, sans jamais laisser place à une impression de vide. En témoignage leur dernier disque, sur lequel Ramon Lopez, Didier Ithursarry et Heiri Känzig ont été spontanément invités. Ces trois musiciens complètent tour à tour ou ensemble les compositions du duo sans jamais les défigurer.

Matthieu Michel / Jean-Christophe Cholet +
Guests - Extended Whispers - Label Neuklang

Vendredi 1er avril 2022
FRÉDÉRIC BOREY BUTTERFLIES TRIO

Frédéric Borey : Saxophone ténor
Damien Varailon : Contrebasse
Stéphane Adsur : Batterie

« Hypnotique », tel est le terme qui résume parfaitement le butterflies trio de Frédéric Borey. Invitation à un voyage émotionnel, dont personne ne ressort insensible. Ces trois musiciens parlent, chantent avec leur instrument, poussant les limites des nuances, dans une parfaite cohésion rythmique, et à travers une écoute mutuelle exemplaire, tel un trio de musique de chambre, et c'est là toute la différence qui rend ce groupe si attractif. Un parfait équilibre entre tradition et modernité.

Frédéric Borey - Butterflies trio - Fresh Sound Record

Exposition : « Mesdames... »

Du 3 au 25 mars – Péristyle de l'Hôtel de Ville
Artiste : David Sonner – techniques mixtes de peintures et digital painting

Comédie théâtrale « En voiture Simone » par la Cie Le Rat-Fût

Samedi 26 mars à 20h – Atrium

Maison Pour Tous

D'après le texte de Franck Pelé :

« le bonheur ça se mérite »

Informations au 06 60 82 87 29

ou par mail : info@mpt-woippy.fr

La Quentinoise

Dimanche 4 avril de 8h à 18h

Départ et ravitaillement au départ de la salle Michel-Bonnet

Association Zig Zag Rando

Départ pour le 30 km de 8h à 11h.

De 8h à 14h pour le 15 km.

Marche pédestre, les enfants de moins de 10 ans doivent être accompagnés.

Tarif : 2 € + 1€ pour fourniture d'un gobelet, inscription sur place.

Boissons et petites collations gratuites à tous les postes de contrôle.

Restauration payante possible sur le parcours (buvette, casse-croûte, pâtisserie).

Renseignements au 06 09 01 37 79

« Ladislava »

spectacle musical des Balkans

Samedi 2 avril à 20h – Atrium

Maison Pour Tous

Histoire de la musique tzigane, accueil sous réserve des conditions sanitaires au moment

Informations et tarifs au 06 60 82 87 29

ou par mail : info@mpt-woippy.fr

Mercredis séniors ADJP60

Tous les mercredis de 13h30 à 17h30

Foyer Saint-Eloy, salle Igel

Association ADJP60

Après-midi jeux, tricot, bricolage.

Goûter : café, viennoiseries.

Ateliers tricot

Tous les jeudis de 14h à 17h30

Foyer Saint-Eloy, salle Igel

Association ADJP60

Mardis récréatifs

Tous les mardis de 14h à 17h30

Salle Michel Bonnet

Association des Séniors de Woippy Centre

Après-midi jeux, goûter et café offert.

Renseignements: Michèle Scharf au 03 87 66 62 92

Café gourmand

Les mardis de 14h à 16h au Foyer Saint-Eloy

Les jeudis de 14h à 16h

au CS MJC Boileau Pré-Génie

CS MJC Boileau Pré-Génie et Foyer Saint-Eloy

Gratuit

Inscriptions au 03 87 32 73 43

SPORTS

La Légende du Graouilly

Samedi 9 et dimanche 10 avril

Stade du Pâtis – Woippy

Association Graouilly Aventure

Pas d'inscription sur place

Inscription obligatoire sur le site suivant :

<https://www.legendedugraouilly.com/>

[traildugraouilly](https://www.legendedugraouilly.com/traildugraouilly)

Pass obligatoire

Le samedi après-midi sera réservé au canicross, le 12 km découverte du Graouilly, les courses enfants. En soirée un concert de musique gratuit et restauration

Le dimanche: le 21 km la trace du Graouilly et le 35 km Défi du Graouilly.

Le Graouilly en 2 jours : 2 FOIS PLUS DE TRAIL !

Pour les amateurs de trail, à la recherche de défi ou en préparation d'un future trail long.

Commencez par 12 km le samedi et enchaînez le dimanche avec le 21 km ou le 35 km

Fitness

Les mercredis de 18h30 à 20h

hors vacances scolaires

CS MJC Boileau Pré-Génie

CS MJC Boileau Pré-Génie / Foyer Saint-Eloy

Inscriptions au 03 87 32 73 43.

Tarif : 20€

Marche

Les vendredis de 13h45 à 14h45

hors vacances scolaires

CS MJC Boileau Pré-Génie

CS MJC Boileau Pré-Génie / Foyer Saint-Eloy

Inscriptions au 03 87 32 73 43.

Tarif : 20€

Gym Tonic

Les vendredis de 14h45 à 15h45

hors vacances scolaires

CS MJC Boileau

CS MJC Boileau Pré-Génie / Foyer Saint Eloy

Inscriptions au 03 87 32 73 43

Tarif : 20€

Body Zen

Tous les vendredis de 15h45 à 16h45

hors vacances scolaires

MJC Boileau Pré-Génie

CS MJC Boileau Pré-Génie : Foyer Saint-Eloy

Inscriptions au 03 87 32 73 43

Tarif : 20€

Gym

Tous les mardis de 14h à 15h

Halle du Chapitre

Lien El Amel

Renseignements au 06 72 40 44 98

Cours de danse country

Les lundis et mercredis de 18h30 à 20h30

Salle Michel Bonnet

Association Memphis

Tarif : 50€/an puis 25€ pour la 2^{ème} personne de la même famille et gratuit pour les moins de 16 ans accompagnés d'une personne majeure et responsable.

Renseignement au 06 89 25 32 93

(appeler avant venue)

ÉDUCATION / PARENTS ENFANTS

Les inscriptions scolaires

(1^{ère} année de maternelle et entrée au CP)

À partir du lundi 14 mars 2022

à la mairie principale et à la mairie annexe

Du lundi au vendredi aux horaires

d'ouverture des bureaux.

Du lundi au jeudi : de 8h30 à 12h et de 13h à 17h

Le vendredi : de 8h30 à 12h et de 13h à 16h30

Pièces à fournir : livret de famille et justificatif

de domicile (facture électricité, gaz,

quittance de loyer...) de moins de 3 mois

Les formulaires de dérogation et des écoles

conventionnées peuvent être téléchargés sur le

Portail Famille <https://portail-woippy.ciril.net>

dans le dossier "Documents" situé en dessous

des identifiants ou retirés au service Éducation

en mairie principale.

Ces pré-inscriptions concernent les enfants

entrant en :

- Maternelle : enfants nés en 2019 (petite section),

enfants nés en 2020 (en REP + en fonction

du nombre de places dans chaque école)

- Classe de C.P : enfants nés en 2016,

nouveaux arrivants

Portail famille

Cantine scolaire et Périscolaire

Les familles doivent utiliser le Portail Famille :

<https://portail-woippy.ciril.net>

pour toutes les réservations ou annulations

de la cantine et du périscolaire.

Les familles n'ayant pas reçu leurs codes d'accès

peuvent les demander au service Éducation

par mail à ecole@mairie-woippy.fr

Accueil parental

Les mardis 1^{er}, 8, 15, 22 mars

et le 5 avril de 9h à 11h

Maison Pour Tous

Des questions sur votre rôle de parents ?

Besoin de temps pour vous,

de rencontrer d'autres parents ?

Un moyen de garde pour les plus petits

est disponible gratuitement pour vous.

Informations au 06 60 82 87 29

ou par mail : luisa@mpt-woippy.fr

Mercredis Éducatifs 4/10 ans

Les mercredis 2, 9, 16, 23 et 30 mars

et le 6 avril de 7h30 à 18h

Maison Pour Tous

Inscription obligatoire et informations :

06 60 82 87 29 ou v.delobel@mpt-woippy.fr

Accueil des enfants à partir de 4 ans,

sur la demi-journée ou la journée complète.

2 groupes d'âge. Programme d'activités au mois.

Repas tiré du sac.

Échanges entre parents « Qu'est-ce que la charge mentale »

Mardi 8 mars de 9h à 11h

Maison Pour Tous

À l'occasion de la Journée Internationale des Droits de la Femme, une intervenante professionnelle animera un temps d'échanges autour de cette réalité qui concerne beaucoup d'entre nous.

Un moyen de garde pour les plus petits

est disponible sur place.

Informations au 06 60 82 87 29

ou par mail : luisa@mpt-woippy.fr

L'AGENDA

L'AGENDA

Atelier numérique

« Mieux comprendre les plateformes vidéo utilisées par mes enfants »

Les vendredis 11 mars de 14h à 16h

Atrium

Conseiller numérique

Union Départemental des MJC

Une rencontre avec des parents fin février

a permis de donner des pistes

Informations au 06 60 82 87 29

ou par mail : luisa@mpt-woippy.fr

Centre de loisirs vacances de Printemps pour les 3-11 ans

Du 11 au 22 avril de 8h à 17h

CS MJC Boileau Pré-Génie et Foyer Saint-Eloy

Inscriptions obligatoires,

retrait des dossiers à l'accueil de la MJC.

Contactez Marie au 03 87 32 73 43,

du 21 au 25 mars pour fixer une date de rendez-vous d'inscription (du 28 mars au 1^{er} avril)

Pour les centres de la MJC et du Foyer Saint-Eloy

Tarif : À la semaine en fonction du quotient

familial CAF. Bons CAF (TTL acceptés)

Mercredis loisirs 2^{ème} trimestre pour les 6/11 ans

Les mercredis de 8h à 17h

Foyer Saint-Eloy

CS MJC Boileau Pré-Génie et Foyer Saint-Eloy

Tarif : en fonction du quotient CAF

Inscription obligatoire.

Informations au 03 87 67 76 22. Demander Salif.

Attention places limitées !

Pour la période de mars à juin

contacter Marie du 14 au 18 mars

pour fixer une date de rendez-vous d'inscription.

(Date des rendez-vous du 21 au 25 mars).

Inscriptions pour les centres de la MJC

et du Foyer Saint-Eloy.

Club ados

Les mercredis de 14h à 18h,

les vendredis de 16h à 22h

et les samedis de 14h à 19h

CS MJC Boileau Pré-Génie

CS MJC Boileau Pré-Génie et Foyer Saint Eloy

Inscription au 03 87 32 73 43

EMPLOIS

Manutentionnaire H/F, Intérim

Chauffeur PL H/F Grue auxiliaire, Intérim

Conducteur de ligne, CDD 6 mois, possibilité de renouvellement

Opérateur / Opératrice de maintenance, CDD puis en apprentissage à partir de l'été 2022

Opérateur tôlerie chaudronnerie fine : CDD de 3 mois en vue d'une embauche

Chauffeur PL, Intérim

Agent(e) Espaces verts, Intérim

Aide menuisier, Intérim

Agent de conditionnement, Intérim

Plus de détails et de renseignements en vous adressant à la MEF !

Se rapprocher de la Maison de l'Emploi et de la Formation

3 rue du Chapitre à Woippy. Tél. : 03 87 31 95 87

Formation

École de la 2^{ème} Chance de Woippy

Information collective tous les jeudis matin

à partir de 9h30. École de la 2^{ème} Chance,

1 rue du Chapitre. Tél. : 03 87 34 05 04

Permanences de la Mission Locale du Pays Messin

Vous avez entre 16 et 25 ans, vous recherchez un emploi, une formation ou vous souhaitez valider un projet professionnel ?

La Mission locale vous accompagne dans vos démarches.

Contactez-nous au 03 87 31 95 87

ou sur www.mlpm.fr

DIVERS

Assemblée générale

Mardi 1^{er} mars

Salle Michel Bonnet

Association des séniors de Woippy centre

Assemblée générale

Jeudi 10 mars à 18h

Salle Michel Bonnet

Société d'Histoire de Woippy

Cette assemblée générale, sera suivie d'une conférence donnée par Marie DAFFINI, Présidente des Amis d'Amable TASTU, sur le thème : « Une femme d'exception : Amable TASTU (1795 / 1885) »

Marie Daffini s'est prise de passion pour l'œuvre d'Amable Tastu, mais aussi pour la femme.

À travers cette conférence elle fera revivre cette muse oubliée à Metz, sa ville de naissance.

Entrée gratuite.

Espace informatique

Les jeudis 3, 10, 17, 24, et 31 mars

et le 7 avril de 14h à 16h

Conseil Citoyen

Des questions sur le suivi scolaire

de vos enfants, l'utilisation de pronote ?

Difficultés pour utiliser des logiciels

de traitement de texte, une imprimante ? ...

Comment paramétrer le contrôle parental ?

Venez rencontrer le conseiller numérique.

Informations au 06 60 82 87 29

ou par mail : luisa@mpt-woippy.fr

Colloque du CHPM

Samedi 9 avril de 8h30 à 17h

Salle Michel Bonnet

Le 11^{ème} colloque du Comité d'Histoire du Pays Messin, dont la SHW est un membre partenaire, au Musée de la Cour d'Or. Ce colloque portera sur le sujet suivant « Metz et le Pays Messin dans l'entre-deux guerres ». Une conférence de Pierre Brasme traitera de Woippy à cette époque.

L'entrée est gratuite, mais le nombre de places

étant limité, il est nécessaire de s'inscrire par mail (marc.bojic@sf.fr) le 5 avril au plus tard.

Recherche Porte-Drapeaux, Trésorier et Secrétaire

Association du Souvenir Français de Woippy L'Association patriotique du Souvenir Français de Woippy recherche un/des porte-Drapeaux, des bénévoles, un(e) trésorier et un(e) secrétaire pour réorganiser le bureau.

pour les cérémonies nationales et patriotiques sur Woippy et les communes voisines

Renseignements auprès du Président

au 06 32 69 43 51 ou par mail : aher@sf.fr

Ateliers créatifs

Tous les lundis de 9h à 11h30, sur inscriptions

Association Lien El Amel

Renseignements au 06 72 40 44 98

Atelier cuisine

Un mercredi par mois

Association Lien El Amel

Renseignements et inscriptions

au 06 72 40 44 98

Activité couture

Tous les lundis, mardis et jeudis de 9h à 12h

CS MJC Boileau Pré-Génie (les mardis et jeudis) et Foyer Saint-Eloy (les lundis)

CS MJC Boileau Pré-Génie et Foyer Saint Eloy

Tarif : 20 euros par trimestre

Inscription au 03 87 32 73 43 (MJC Boileau)

Bibliothèque Pour Tous

Les mardis et vendredis de 16h à 18h30

30/36 rue Général de Gaulle

Elle vous accueille tous les jours

à toutes heures sur son portail internet :

<https://bibpourtouswoippy.fr>

Achat Livres Jeunesse "Lire c'est Partir"

Nous vous accueillons pour découvrir et acheter sur place des livres-jeunesse à 0.80€ (Lire c'est Partir) Maison pour Tous

Liste des titres disponibles auprès de Marion : m.lefevre@mpt-woippy.fr

Règlement possible : chèque ou espèces.

Bibliothèque espace livre

« le chat pitre dort »

Ouvert les lundis, mardis et vendredi de 14h à 18h,

le mercredi de 9h à 12h et de 14h à 18h

et le jeudi de 10h à 12h et de 14h à 18h

Rue Roget (à côté du Foyer Saint-Eloy)

Renseignements au 03 87 67 76 22

Les services des impôts à Woippy

Mairie de Woippy, 1 place de l'Hôtel de Ville

les lundis de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30

Balades en calèches

Les week-ends et jours fériés

durant toute l'année

17 route de Norroy-le-Veneur

Association Cheval Bonheur

Gratuit pour les moins de 4 ans,

4 - 12 ans : 7€, adultes : 10€

Réservation obligatoire par téléphone

au 07 86 50 94 88

Accès handicapé : oui même fauteuils roulants

Permanence CLCV : Confédération Locale du Cadre de Vie (Association de Défense du Consommateur)

Ouverte tous les mardis de 10h à 12h

Fermeture du 13 juillet au 1^{er} septembre

2 place du mail

Permanences d'Accueil des Usagers, sur RV, pour tout litige ou toute questions concernant la consommation, le logement - locataire, copropriétaire, accession à la propriété - et le cadre de vie

Prise de RV au 07 71 63 38 49 ou par mail :

woippyetmetznord@clcv.org

Conformément aux règles sanitaires en vigueur : Obligation du port du masque et rinçage des mains au gel hydroalcoolique.

Écrivain public et Accueil Ecoute et Soins

Merci de contacter le CCAS,

Maison des Services publics,

3 rue du Chapitre à Woippy

au 03 87 31 31 33

Marché hebdomadaire

Tous les vendredis matin de 8h30 à 12h

Place du Chapitre, Quartier Saint-Eloy

Plus de 100 exposants.

DIVERS

Avis à toutes les associations de Woippy

Nous invitons toutes les associations woippyennes à nous communiquer les événements et autres manifestations qu'elles organisent de manière à ce que nous les annonçons dans **la rubrique Agenda** du mensuel de la municipalité Le Woippyen. Étant précisé que ces informations doivent nous parvenir au plus tard **le 13 de chaque mois** pour des événements qui se déroulent le mois suivant et la 1^{ère} semaine du mois suivant (ex : septembre + 1^{ère} semaine d'octobre), par e-mail : journal@mairie-woippy.fr
Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser à : **Vanessa Madelin** au Service communication de la mairie. Par téléphone au **03 87 34 63 41**

Collecte nationale des Restos du coeur 2022 Vendredi 4 et dimanche 5 mars

Les bénévoles des Restos du Cœur de Woippy seront présents dans les supermarchés de Woippy et alentours pour recueillir les dons alimentaires qui nous permettront d'aider les familles en difficulté pendant la campagne d'été.

Nous recherchons des bénévoles d'un jour qui souhaiteraient nous aider. Si c'est votre cas, vous pouvez appeler le **03 87 33 19 25**, le jeudi et le vendredi matin. Et comme disait Coluche : On compte sur vous !



Des permanences pour être le relais entre la police et la population



William Thouvenin, retraité et réserviste de la Police nationale, actuellement délégué à la cohésion police-population, assurera une permanence **le mardi 22 mars de 10h à 11h30** à la mairie de Woippy. Si vous souhaitez rencontrer William Thouvenin, vous pouvez prendre rendez-vous avec lui en lui envoyant un email à :

ddsp57-dcpp-metz@interieur.gouv.fr

Pour ceux qui ne possèdent pas internet, vous pouvez également vous présenter spontanément.

Inscription sur les listes électorales



Vous n'êtes pas encore inscrit sur les listes électorales pour les prochaines élections présidentielles des dimanches 10 et 24 Avril 2022 et législatives des dimanches 12 et 19 juin 2022 ? N'oubliez pas de vous inscrire. Pour l'élection présidentielle, vous avez jusqu'au mercredi 2 mars 2022 pour le faire en ligne et jusqu'au vendredi 4 mars 2022 pour faire la démarche en mairie ou par courrier. Cette inscription est nécessaire pour faire valoir votre droit de vote.

Service-Public.fr vous présente les différentes démarches pour vous inscrire :

www.service-public.fr/particuliers/actualites/A15311

Depuis le 1er janvier 2022, vous pouvez donner procuration à un électeur inscrit sur les listes électorales d'une autre commune que la vôtre.

Ainsi, si vous savez que vous ne pourrez voter personnellement le jour d'un prochain scrutin, vous pouvez désormais donner procuration à n'importe quel électeur de confiance. Cette personne, votre mandataire, devra cependant toujours se rendre dans votre bureau de vote pour voter à votre place, selon vos consignes. Si vous déménagez et changez de commune d'inscription sur les listes électorales, votre procuration demeurera par ailleurs valable.

Comment donner procuration ?

Vous pouvez donner procuration à tout moment et jusqu'à un an avant le scrutin de deux façons :

- En faisant une demande en ligne sur le site

maprocuration.gouv.fr. Vous devez ensuite faire valider votre demande en vous déplaçant physiquement dans un commissariat de police, une brigade de gendarmerie ou un consulat. Sur place, vous devrez présenter votre référence d'enregistrement *Maprocuration* et un titre d'identité. La transmission de votre procuration à votre commune vous sera confirmée par courriel quelques minutes après la vérification de votre identité.

- En faisant une demande via un formulaire Cerfa papier dans un commissariat de police, une brigade de gendarmerie, le tribunal judiciaire de votre lieu de travail ou de résidence, un consulat. Vous pouvez soit télécharger et imprimer **le formulaire CERFA n°14952*03** de demande de vote par procuration sur service-public.fr, soit obtenir et remplir **un formulaire CERFA cartonné n° 12668*03** sur place. Vous devez vous munir d'un titre d'identité.

À noter : Si vous êtes dans l'incapacité de vous déplacer du fait d'une maladie ou d'un handicap, un policier ou un gendarme peut recueillir votre demande de procuration à votre domicile.



Le Woippyen / n°48

Dépôt légal : **MARS 2022** / Édité par Ville de Woippy

Siège : 1 place de l'Hotel de Ville - 57140 Woippy

Mail : courrier@mairie-woippy.fr

Directeur de la publication et de la rédaction : Bertrand Patzek

Rédaction : Véronique Schmidt / Vanessa Madelin

Conception - Mise en page - Impression : Indola Presse

Tirage : 7000 exemplaires

CNI/Passeport

Ne vous y prenez pas au dernier moment pour faire vos papiers d'identité !

Toute demande de carte d'identité et/ou passeport fait l'objet d'une prise de rendez-vous auprès du service population de la Mairie Principale ou à la Mairie Annexe, 3 rue du chapitre.

Le jour du rendez-vous, il faudra apporter :

- **la pré-demande effectuée sur le site ants.gouv.fr**
- **les pièces demandées en fonction de la situation du demandeur**

ÉTAT-CIVIL

Ils nous ont quittés...

Messaouda BENAICHA, le 5 janvier 2022

Michelle ROBERT, le 9 janvier 2022

Carmela LIGUORI, le 12 janvier 2022

Germaine LE CLEC'H, veuve KLEIN, le 14 janvier 2022

Patricia LASSALLE, le 14 janvier 2022

Angelo MONTELLA, le 15 janvier 2022

Josette CAU veuve RIZZOLI, le 17 janvier 2022

Malika WAHABI, veuve BEN NEFISSA, le 21 janvier 2022

Eric FELTIN, le 23 janvier 2022

Liliane BALLASSE, veuve MULLER, le 24 janvier 2022

Patrice BOUR, le 24 janvier 2022

Marie-Claire GIACCHETTO, le 26 janvier 2022

Marie-Thérèse SIMON, veuve GUITTON, le 2 février 2022

René DOMANGE, le 6 février 2022

Chérif KERDEL, le 8 février 2022

Hebrya BEKHTAOU, veuve, le 9 février 2022